

DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'ORGANISATION D'UN TOURNOI

Pour obtenir une autorisation, vous devez :

- o Remplir cet imprimé
- Le retourner au secrétariat du District (<u>secretariat@footcantal.fff.fr</u>)
 1 mois minimum avant la date de votre manifestation

Rappel:

<u>Sans l'accord du District</u>, toute organisation de tournois est strictement interdite. En cas de non-respect du règlement, dossier incomplet ou demande non validée, le club s'expose à une amende de 100 €.

N.B.: Si vous organisez plusieurs tournois au cours de la saison, vous devez remplir un imprimé par tournoi.

A COMPLETER PAR LE CLUB		
Nom du club :		
N° d'affiliation :		
Code postal :	Ville :	
Dates du tournoi :		

RÉSERVÉ AU DISTRICT	
Date de réception de la demande :	

DÉFINITION DE LA MANIFESTATION			
Appellation du tournoi :			
Commune :			
Nom du stade (ou salle) :			
Dates : du au au			
Horaires :			
Nature :			
(1) : demander une autorisation de tournoi à la ligue LAuRAFoot.(2) : avec un minimum de 25% des équipes originaires des Ligues autres que la LAuRAFoot.			
IDENTITÉ ET COORDONNÉES DU RESPONSABLE DE LA MANIFESTATION			
Nom: Prénom:			
N° de licence :			
Fonction au sein du club :			
Adresse :			
Code postal : Ville :			
Téléphones : Domicile : Portable :			
DÉFINITION DU TOURNOI			
Type de tournoi :			
☐ Football à 11 ☐ Football à effectif réduit ☐ Sixte ☐ Futsal			
Catégories concernées : Masculins : □ Vétérans □ Séniors □ U19 □ U18 □ U17 □ U16 □ U15			
□ U14 □ U12/U13 □ U10/U11 □ U8/U9 □ U6/U7			
<u>Féminines:</u> ☐ Séniors ☐ U18 ☐ U16 ☐ U12/U13 ☐ U10/U11 ☐ U8/U9 ☐ U6/U7			
Nombre d'équipes prévues :			
Nombre maximum de joueurs(ses) par équipe :			

RAPPEL DE LA REGLEMENTATION

ATTENTION : Aucun joueur ne peut participer à un tournoi pour un club autre que celui où il est licencié sans l'autorisation écrite de son président. La participation d'un joueur ne présentant pas de licence est strictement interdite.

1- Temps de jeu:

Le temps de jeu des différents tournois doit être aménagé dans le souci de préserver l'intégrité physique des joueurs. Pour la bonne organisation de votre tournoi, le club organisateur doit être garant d'un temps de jeu minimum pour les équipes participantes (temps d'attente : max 1h).

Préconisation:

Pour les tournois qui se déroulent sur une **demi-journée** : temps réglementaire de la catégorie x 1,2. Pour les tournois qui se déroulent sur une **journée** : temps réglementaire de la catégorie x 1,5.

Exemple: 15 ans: 120 minutes pour une journée (80'x 1,5), 96 minutes pour 1/2 journée (80'x 1,2)

2- Sur classement & Sous classement:

Les dispositions des articles 73, 74, 75 et 168 des Règlements Généraux de la F.F.F. doivent être scrupuleusement respectées.

3- Buts mobiles:

Les buts mobiles doivent être fixés au sol et avoir été soumis aux exigences de sécurité prévues par le décret n° 96-495 du 04 juin 1996.

Club demandeur	Réservé au District
Pièces à joindre :	Dossier reçu complet : 🔲 Oui 🔲 Non
Règlement complet du tournoi (obligatoire)	Autorisation accordée : Oui Non Motif(s) :
Accord de la mairie autorisant l'utilisation des installations sportives pour cette manifestation et justifiant la conformité des installations	
Autres, préciser :	
Date :	Date :
Cachet du Club :	Cachet du District :
Nom: Prénom: Fonction: Signature:	Nom : Prénom : Fonction : Signature :

ARBITRES SOUHAITÉS		
Arbitres souhaités à désigner et convoquer par le club organisateur :		
(aucune convocation ne sera adressée par le District ou la Ligue, seuls les arbitres mentionnées ci-dessous seront couverts par l'assurance).		

ANNONCE SUR INTERNET

Le tournoi sera annoncé dans la rubrique « VOS EVENEMENTS » du site internet du District, dans les meilleurs délais après sa déclaration. Pour votre information, vous avez la possibilité de nous envoyer l'affiche de votre tournoi pour illustration.